



à Saint-Christophe, le 22 janvier 2025.

AVIS DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Christophe se réunira,

**LE 30 JANVIER 2025 À 20 H 30
SALLE DU CONSEIL
MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE
11, ROUTE DE MARANS
17220 SAINT-CHRISTOPHE**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2024 ;
- Autorisation d'acquisition de la parcelle cadastrée section AD numéro 74 ;
- Approbation de la convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne dans le premier degré avec l'Inspection Académique de l'Éducation Nationale ;
- Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif de l'exercice de l'année 2025 ;
- Décisions du Maire prises en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal ;
- Informations diverses.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.